# 13 OCTOBRE 2023

## PARTOUT EN EUROPE, MOBILISÉ·ES POUR LE PROGRÈS SOCIAL !

**À l'initiative de la Confédération européenne des syndicats (CES) l'ensemble des travailleurs et des travailleuses d'Europe sont appelé·es à se mobiliser le 13 octobre 2023.**

À la rentrée 2023 seront discutés au Parlement les budgets des services publics et de la Sécurité sociale. Ces deux projets de loi sont soumis aux règles européennes d'austérité qui sont systématiquement appliquées en défaveur des travailleurs·ses et des citoyen·nes. Le projet de budget 2023 du gouvernement l'écrivait d'ailleurs noir sur blanc : c'est pour respecter les engagements budgétaires européens qu'il fallait faire des économies sur les retraites, et ce afin de justifier des baisses d'impôts sur les grandes entreprises.

Cela ne peut plus durer. En 2022 ce sont déjà 200 milliards d'euros de nos impôts qui ont été versés aux entreprises sans contrôle ni contrepartie. Dans le même temps, nos salaires reculent sous l'effet de l'inflation, et nos services publics et nos prestations sociales régressent faute de financement suffisant.

Aujourd'hui la donne a changé. Dans la première moitié de l'année 2023 le Président de la République a fait face à la plus puissante mobilisation depuis trente ans. Sa majorité relative à l'Assemblée nationale ne tient désormais que par l'utilisation des outils antidémocratiques de la Constitution.

Le budget de l'Union européenne sera également discuté au Parlement européen à la rentrée 2023. Ce texte doit répondre aux aspirations des travailleurs·ses d'Europe : la protection des plus fragiles, des hausses de salaires, et des impôts sur les bénéfices excédentaires réalisés par les grandes entreprises dans tous les pays de l'UE et des mesures de lutte contre l'enrichissement.

la cgt
CAPGEMINI

# Ces débats budgétaires ne peuvent pas avoir lieu sans que la parole des travailleurs·ses soit entendue !

**Retrouvez le communiqué intersyndical du 28 septembre 2023 d'appel à la mobilisation le 13 octobre 2023 sur notre site : ugictcgt.fr/13-octobre-2023**

## Pour nos salaires

Un an et demi d'inflation ont fait baisser le pouvoir d'achat des professions intermédiaires (-1,5 %) et des cadres (-2,1 %) (Dares, 2023). Partout en Europe des grèves ont éclaté pour réclamer des hausses de salaire. En France les professions intermédiaires et les cadres sont bien souvent renvoyé·es à des hausses individuelles et discrétionnaires de salaire, et les hausses - insuffisantes - du Smic ne se répercutent pas sur l'ensemble des grilles salariales.

Il faut des hausses générales de salaire et l'indexation automatique de tous les salaires sur les prix avec « l'échelle mobile des salaires ».

## Pour la réduction du temps de travail

Les cadres et les professions intermédiaires travaillent bien au-delà des 35 heures légales hebdomadaires (plus de 38 et 42 heures par semaine) (Insee, 2021).

Pour protéger la santé des travailleurs·ses qualifié·es il faut s'appuyer sur les expérimentations de la semaine de 4 jours menées partout en Europe et imposer la réduction du temps de travail et l'encadrement strict du forfait-jours.

## Pour l'égalité femme-hommes

En France, les écarts de salaire entre femmes et hommes atteignent 28,5 % (Insee, 2020) et augmentent avec le niveau de qualification.

Il faut des sanctions pour les entreprises qui discriminent, la mise en place d'un indicateur pour suivre les discriminations de déroulement de carrière, la revalorisation des métiers féminisés et la reconnaissance des qualifications, pour permettre à chacun·e d'avoir une carrière et une vie de famille.

## Pour nos services publics

Les services publics (école, hôpital, collectivités, etc.) se dégradent sous l'effet des politiques austéritaires. Or dans le même temps, nos impôts servent à financer des aides massives aux entreprises.

Il faut réinvestir massivement dans les services publics et conditionner les aides publiques aux entreprises à des engagements stratégiques en matière de salaire, d'emploi, d'environnement, etc.

## Pour nos retraites et notre sécurité sociale

Le débat au Parlement du budget de la sécurité sociale doit décider de la hausse des ressources allouées à notre système de retraite. 100 milliards d'euros de financements supplémentaires permettraient d'appliquer la retraite à partir de 60 ans avec 75 % du dernier salaire.

Les retraites complémentaires représentent environ 50 % de la pension des cadres. Les négociations Agirc-Arrco qui s'ouvriront à la rentrée doivent redistribuer les réserves de ce régime pour permettre aux travailleurs·ses de partir plus tôt à la retraite, sans décote !

## Pour nos droits sociaux

Le droit de grève et les libertés publiques font l'objet d'attaques dans plusieurs pays d'Europe, dont la France où les activités syndicales sont criminalisées.

La liberté des cadres et des professions intermédiaires de se mobiliser pour leurs revendications doit être sanctuarisée. Le niveau de responsabilité ne justifie aucunement les discriminations et la répression patronale.

## REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

**#ONESTLACGT**

**LACGTCAP.ORG**


lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr

@cgtcapgemini

@CGT_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

LAcgt Capgemini